

# Kinshasa, les 19, 20 et 21 janvier 2015

## Une révolte démocratique

**François Polet**

### **MOTS-CLÉS**

Autoritarisme, jeunesse, mobilisation, République démocratique du Congo.

### **RÉSUMÉ**

19 janvier 2015. Alors que le Sénat congolais s'apprête à voter une loi électorale controversée, des troubles éclatent dans la majorité des quartiers de Kinshasa et se poursuivent trois jours durant, malgré une répression violente. D'une ampleur rare, le « 19-20-21 Janvier » débouchera sur une reculade de la chambre haute. Le développement surprenant de cette mobilisation, à cheval entre la manifestation et l'émeute, dérive d'un mode d'exercice du pouvoir générant un ensemble de contraintes qui conditionnent à l'extrême les voies et formes de la protestation. Destructures et pillages doivent être envisagés comme des expressions politiques alternatives dans le cadre d'une manifestation contrariée. Cette révolte témoigne d'une appropriation populaire du principe de l'alternance démocratique.



Du lundi 19 au mercredi 21 janvier 2015, Kinshasa est le théâtre d'une agitation sociale d'une ampleur rare depuis la fin du moubutisme<sup>1</sup>. La majorité des vingt-quatre communes sont en ébullition, alors que le Sénat s'apprête à voter un projet de loi électorale hautement controversé. Face à un événement dispersé, polymorphe et difficilement lisible, les discours médiatiques internationaux parleront de « manifestations d'opposants », mais aussi de « troubles », de « violences », d'« affrontements », de « pillages », d'« émeutes » dans une « turbulente mégapole de dix millions d'habitants » (RTBF, 21 janvier 2015). De leur côté, les autorités s'efforceront de retirer toute charge politique à l'événement en recourant au seul langage sécuritaire : la police a dû intervenir pour protéger la zone neutre du Parlement, arrêter des étudiants violents et « mettre bon ordre » dans des quartiers périphériques, où des centaines de pillards dévalisaient les commerces (RFI, 19 janvier 2016). Le gouvernement fera état de treize décès, Human Rights Watch de trente-huit<sup>2</sup>. La disposition dénoncée sera finalement extirpée du projet de loi le vendredi 23 janvier.

Que s'est-il réellement passé durant ces trois journées de janvier 2015 à Kinshasa ? Dans cet article, nous tenterons de reconstituer le fil des événements qui ont secoué la capitale congolaise, de comprendre les enchaînements derrière le chaos apparent et d'en tirer des leçons en termes d'analyse des phénomènes protestataires au Congo. Après un retour sur le contexte politique et la description du soulèvement, nous identifierons le jeu de contraintes et de possibles ayant déclenché la contestation et conditionné son développement. Nous nous arrêterons sur les pratiques protestataires de la destruction et du pillage et sur les conceptions de la légitimité politique mobilisés par les manifestants. Nous montrerons que la révolte de janvier est une mobilisation politique hybride, entre la manifestation et l'émeute, produite par une forme particulière d'autoritarisme électoral sous tutelle internationale et qu'elle est vraisemblablement la seule forme de subjectivité politique possible dans ce contexte (Quantin, 2009).

---

1 Des mobilisations se produisent parallèlement dans les grandes villes de province : Goma, Bukavu, Matadi, Bandundu, Mbandaka, Kananga, Mbuji-Mayi, Kisangani, Kindu et Lubumbashi.

2 Le nombre réel de victimes est certainement bien plus élevé.

Ce travail repose sur une étude de terrain réalisée d'octobre à décembre 2015. Notre objectif a été de retrouver des protagonistes de la mobilisation pour les interroger sur la nature et le sens de leurs actes ainsi que sur leur compréhension de l'événement. Nous avons réalisé des entretiens individuels et collectifs avec des étudiants de l'université de Kinshasa (Unikin), des jeunes des communes de Lemba, Ngiri-Ngiri et Ndjili ainsi que des opposants. Les méthodes d'enquête tout comme l'écriture de ce compte rendu ont composé avec les contraintes propres aux environnements sous haute surveillance politique (Pomerolle et Vairel, 2009).

### De la modification constitutionnelle au « glissement »

Président depuis 2001, Joseph Kabila pâtit d'un déficit de popularité chronique dans la capitale (De Villers, 2015). Le scrutin présidentiel controversé de 2011 fera de son deuxième, et théoriquement dernier mandat, une quête permanente de légitimation, sur fond d'approfondissement des inégalités sociales<sup>3</sup> (Marysse, 2015). Les premiers signes d'une volonté officielle de prolonger la présidence de Kabila apparaissent en 2013, avec la parution d'un livre du secrétaire général du parti présidentiel au titre explicite<sup>4</sup>, suivie de déclarations des faucons du régime en faveur d'une modification de l'article 220, qui limite à deux le nombre de mandats du chef de l'État. Ces ballons d'essai auront deux conséquences sur le champ politique congolais : l'apparition de divisions au sein du camp présidentiel, plusieurs partenaires importants se démarquant du projet de révision constitutionnelle, et l'émergence d'une dynamique du refus qui catalyse les convergences au sein de la constellation des adversaires du régime (Bouvier et Omasombo, 2015).

La campagne « touche pas à mon 220 », emmenée par la coalition de partis d'opposition « Sauvons le Congo », culmine le 27 septembre 2014 dans une manifestation de plusieurs milliers de personnes qui, à la

- 
- 3 L'État sous Kabila reproduit les logiques prédatrices du système néopatrimonial de l'époque Mobutu (le « mal zaïrois ») décrites par Young et Turner (1985) puis par Schatzberg (1988), en ce que ses acteurs, de la base à son sommet et dans tous les secteurs, sont engagés dans une course effrénée à l'appropriation privée des ressources de l'État et au rançonnement des citoyens les plus pauvres (Englebert, 2003 ; 2014).
  - 4 *Entre la révision de la Constitution et l'inanition de la Nation* (Boshab, 2013 ; Trefon, 2013).

différence des marches antérieures et ultérieures, ne sera pas réprimée. Ce relâchement sécuritaire ponctuel s'explique par la conjonction des pressions, notamment internationales, sur le dossier de la révision constitutionnelle. Il résulte aussi d'un certain flottement au sein de l'équipe au pouvoir, où une stratégie alternative est en cours de discussion. Un mois plus tard, le printemps burkinabè aura achevé de convaincre le pouvoir des risques de la modification constitutionnelle. Les manifestations concrètes de la stratégie politique que les opposants qualifieront de « glissement » (du mandat présidentiel au-delà des délais constitutionnels), apparaissent avec la création de l'Onip (Office national d'identification de la population) le 14 octobre (*Le Soft Online*, 16 octobre 2014). Cette démarche est d'emblée suspectée par l'opposition (*Le Phare*, 4 décembre 2014). Le dépôt, le 5 janvier 2015, d'un projet de loi conditionnant la tenue des élections législatives et présidentielle à la réalisation d'un recensement général remobilise la coalition « Sauvons le Congo », dont les tentatives de meeting le 10, puis de marche le 11 janvier, sont brutalement réprimées.

L'Assemblée fixe officiellement le vote de la loi au lundi suivant, le 19 janvier. L'opposition se réunit le jeudi 15 et appelle la population à « occuper massivement le Palais du peuple ce lundi 19 janvier » et « à faire des manifestations dans toutes les provinces pour dire non à toute manœuvre visant le glissement ». Les enfants et personnes âgées sont invités à « ne pas quitter leur maison », tandis que les « opérateurs économiques » doivent « fermer boutiques et magasins<sup>5</sup> ». L'appel est retransmis le soir même par plusieurs chaînes télévisées non contrôlées par le pouvoir. Les députés de la majorité présidentielle décident alors de prendre l'opposition de vitesse et se réunissent à l'Assemblée le samedi 17, jour férié, pour adopter le texte. Le vote par le Sénat est fixé au lundi qui suit, soit le 19 janvier.

## Le soulèvement

Les rues de la capitale sont anormalement calmes aux premières heures du lundi 19 janvier. Rassemblés aux petites heures, les étudiants des blocs de

---

5 Déclaration des partis et regroupements politiques, des groupes parlementaires de l'opposition ainsi que des organisations de la société civile du jeudi 15 janvier 2015, [www.democratiechretienne.org](http://www.democratiechretienne.org)

logements (les « homes ») de l'université de Kinshasa prennent en plusieurs vagues la direction du Parlement, le Palais du peuple, distant de quatorze kilomètres, en entonnant des chants hostiles au chef de l'État. Dès les premiers quartiers, des habitants, essentiellement jeunes, viennent grossir leurs rangs. La masse est bloquée après quelques centaines de mètres seulement par les premiers barrages policiers. Mais la pression des manifestants est trop forte.

Lorsqu'on nous a bloqués en cours de route, c'est comme une fuite d'eau qu'on a bloquée, ça va déborder, ça va éclater. On voulait barricader la population, il y a eu éclatement.

Le mode opératoire des étudiants consiste à tenter de convaincre les policiers de leur droit à marcher, à contourner l'obstacle ou à forcer le passage, en répondant aux gaz lacrymogènes par des jets de pierres et de cocktails molotov. La violence policière augmente à mesure que les marcheurs progressent vers les carrefours stratégiques, à commencer par le rond-point Ngaba, qui ouvre sur les communes réputées à forte densité de *kulunas* (« délinquants ») de Ngaba et Makala. Les premières victimes tombent côté manifestants. Une partie des étudiants reflue vers le campus, où ils décident de mettre le feu au bureau de la compagnie de bus de l'État puis de mettre à sac le bureau du ministre de l'Intérieur, professeur à la faculté de droit, et la chambre du « coordo », le représentant des étudiants compromis avec la hiérarchie universitaire elle-même inféodée au pouvoir. Les autres empruntent des rues adjacentes, coupent à travers les quartiers et s'efforcent de se regrouper en aval, en communiquant par téléphone portable. Au milieu de la matinée, plus d'une dizaine de groupes d'étudiants sont dispersés dans les communes séparant le campus du Palais du peuple, « emballant » des habitants sur leur passage. Une petite minorité seulement parviendra à rejoindre la place Victoire en ébullition, à quelques encablures seulement du Parlement.

Cette place constitue l'autre pôle de la contestation en ce 19 janvier. La toute proche avenue de l'Enseignement, où se concentrent les sièges des partis d'opposition, est occupée dès l'aube par la police nationale, qui cadenasse les portes des bâtiments des partis, prenant au piège plusieurs dirigeants qui y passaient la nuit avec leurs troupes. Les gens qui tentaient de rejoindre l'avenue, d'où devait démarrer la marche vers le Parlement,

s'amassent dans les rues avoisinantes, sont la cible des gaz lacrymogènes, ripostent par des jets de pierre et refluent vers la place Victoire, où la bataille entre protestataires et forces militaro-policières fait rage durant plusieurs heures. Ces dernières prennent le dessus à la fin de la matinée, avec le renfort de la Garde républicaine, qui tire à vue sur les manifestants.

Des manifestations et affrontements avec les forces de l'ordre se produisent parallèlement dans plusieurs quartiers des communes de Kalamu, Ngiri-Ngiri, Bandal, Matete, Lemba, Makala, Ngaba, Mont-Ngafula. Des groupes de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de jeunes, particulièrement mobiles, se rassemblent sur les artères principales, convergent depuis les communes du sud vers les grands carrefours menant vers le centre (Super Lemba, Échangeur, Kianza, Yolo Ezo) où les attendent les forces de sécurité. D'autres restent, ou reviennent, dans leurs quartiers, brûlent des pneus, dressent des barricades à l'aide de carcasses de véhicules auxquelles ils mettent le feu, jettent des pierres sur les policiers qui tentent de nettoyer les artères et se réfugient dans les ruelles de leur quartier quand ces derniers se mettent à tirer. Des dizaines de magasins chinois sont mis à sac, tandis que tout ce qui symbolise de près ou de loin le pouvoir est pris pour cible par les manifestants : les sous-commissariats (treize sont incendiés la seule journée du lundi), les véhicules de police, les bus du gouvernement, les maisons de personnalités du pouvoir, l'église du pasteur du commandant de la police de la ville, le studio du musicien Koffi Olomidé, qui a chanté pour Kabila lors de la campagne de 2011.

La géographie protestataire du 19 n'est pas ordinaire : les communes peuplées et réputées « révolutionnaires » de l'est de la ville – le district de Tshangu – n'ont pas bougé. En cause la présence d'un dispositif militaire le long du boulevard Lumumba, qui relie l'aéroport au centre-ville, en vue de sécuriser le passage du président angolais José Eduardo dos Santos, en visite officielle ce même 19 janvier<sup>6</sup>. La protestation y démarre donc le mardi 20 et prend la forme d'érection de barrages, d'affrontements avec la police et de pillages de magasins. Ce deuxième jour, la contestation faiblit dans les communes proches du Parlement, mais se maintient dans celles du sud de la ville, à Lemba, Matete et Ngaba, où la maison communale est incendiée

6 Coïncidence opportune pour le pouvoir, qui aurait convaincu le président angolais de maintenir sa visite malgré les réticences de l'ambassade d'Angola à Kinshasa.

par un groupe hétéroclite de protestataires. Plusieurs centaines d'étudiants de l'Unikin sortent à nouveau en direction du Palais du peuple, malgré l'encercllement progressif du campus par l'armée et la police, qui mènent une incursion violente jusqu'aux pieds des homes où les étudiants se sont retranchés. Les affrontements entre jeunes et policiers se poursuivent le mercredi 21 dans la Tshangu et sur le site de l'Unikin.

Un calme relatif revient le jeudi 22 janvier dans la capitale, du fait de la fatigue, de l'intensité de la répression, mais aussi de l'attente du vote du Sénat, dont plusieurs membres ont fait écho au mécontentement de la population. C'est finalement une version du texte débarrassée du paragraphe litigieux qui sera adoptée le vendredi 23. Si la pression de la rue a été déterminante, la volte-face de la chambre haute s'explique en partie aussi par l'activisme des ambassades, qui consultent à tout va pour « calmer le jeu<sup>7</sup> », et les calculs du président du Sénat, qui y a vu l'occasion de gagner en popularité, sur fond de rivalités politiques. La décision entraîne des manifestations de joie dans plusieurs quartiers et en particulier à l'Unikin, où les étudiants grimpent sur les camions des militaires et les persuadent de réaliser un tour d'honneur dans les rues de Lemba pour fêter avec la population ce qu'ils estiment être « leur victoire ».

### Une protestation en contexte d'autoritarisme électoral

Le développement surprenant de cette interpellation dérive d'un mode d'exercice du pouvoir générant un ensemble de contraintes qui conditionne à l'extrême les voies et formes de la protestation (Bennani-Chraïbi et Filleule, 2003 ; Pomerolle et Vairel, 2009 ; Siméant, 2013). Ce postulat invite à se pencher sur la configuration répressive propre à cet autoritarisme électoral « à la congolaise », qui impose *informellement* des régimes de restriction différenciés aux différents espaces producteurs des ressources matérielles et symboliques de la contestation<sup>8</sup>. L'opposition non institutionnelle subit

7 Entretien avec l'ambassadeur de Belgique.

8 Une analyse complète de cette configuration devrait englober les autres facteurs de démobilisation collective, à savoir l'argent, la cooptation, l'argument ethnique et le recours à un plaidoyer international dépolitisé (Pomerolle, 2008).



le régime le plus strict, dans une situation au premier abord paradoxale de société civile foisonnante.

Dans le contexte congolais, dès que vous osez structurer, parmi vous il y a des agents du renseignement, il y a des informations qui vous échappent et on vous mate. C'est pourquoi, nous, comme étudiants ici, toutes les actions qui ont réussi étaient sporadiques.

En tant que composante indispensable de la compétition électorale qui fonde la légitimité du régime (Tull, 2009), l'opposition partisane a davantage le droit à la parole critique, mais le pouvoir travaille à la cantonner à l'intérieur des enceintes parlementaires, où elle est neutralisée par la majorité présidentielle. Les adversaires politiques s'expriment tant bien que mal à travers la presse, mais leurs tentatives de mobiliser sur l'espace public, comme celles de l'Église par ailleurs (les ONG ne s'y risquant même plus), sont impitoyablement châtiées malgré l'existence d'une législation libérale en la matière (régime d'information préalable<sup>9</sup>). Sous ses dehors brouillonnes et aléatoire, la politique répressive cible ses victimes à travers des pratiques d'écoute et d'infiltration sophistiquées et module les châtiments en fonction d'une grammaire sélective, qui frappe durement les entrepreneurs de mobilisation ou les personnes qui dévoilent à l'international les actes les moins avouables du régime.

Enfin, toute la presse n'a pas été mise au pas, malgré l'existence d'une répression à grande échelle des journalistes indépendants, les fermetures temporaires ou définitives de médias non contrôlés par le pouvoir et le recours régulier à la coupure des signaux (JED, 2015). Les chaînes télévisées et radiophoniques liées à l'opposition, à l'Église catholique ou à la coopération, ainsi que certains médias internationaux ont continué à servir de canaux d'expression à l'opposition. Cette persistance d'un résidu de pluralisme médiatique s'explique par la nécessité, pour le pouvoir, de sauver les apparences à l'international.

---

9 Sous certaines conditions, ces restrictions ne concernent pas les mobilisations « policées » de la société civile (Siméant, 2014) qui épargnent le pouvoir ou ne le critiquent pas frontalement, à l'instar de la marche d'ouverture du Forum social africain en janvier 2013, à Kinshasa ; un événement largement financé par la coopération belge (Polet, 2013).

Le « 19-20-21 Janvier » est la résultante de cette configuration spécifique de contraintes et de possibilités. En amont, une opposition partisane dynamique a habilement exploité ses marges de manœuvre pour distiller tout au long des années 2013 et 2014, au sein de la population, une lecture soupçonneuse des initiatives du pouvoir en matière institutionnelle à travers certains médias, mais également sur les marchés, les grands ronds-points, les campus.

Nous étions sur le terrain, on disait que Kabila veut rester, parce que là c'était réviser la Constitution, faire sauter le 220 et tout ça. Et là, ça tape. Vous voyez la population... ce qu'on appelle en anglais le *trigger element*, « l'élément déclencheur », quand on lui dit que Kabila veut rester elle dit « non ! ».

Ce processus de cadrage, auquel contribuent en deuxième ligne l'Église catholique et une poignée de professeurs d'université et d'ONG, entre en résonance lors de la tentative de modification de la loi en janvier 2015.

Nous étions en train de dire aux gens qu'il y avait velléité de tricherie, de modification de la Constitution. Mais il fallait un élément qui déclenche cette perception d'une tricherie dans la population, dans la masse. Et c'est ce qui s'est passé.

Surpris par le vote de l'Assemblée le 17 janvier, les partis d'opposition décident de renforcer le sentiment d'urgence parmi la population à travers la diffusion *in extremis* d'un tract appelant les habitants à manifester ou à rester chez eux. La volonté d'éviter un remake des manifestations avortées du 11 et du 12 incite les cadres des partis à diffuser un mot d'ordre qui aura un impact certain sur la géographie décentralisée de la mobilisation : « Que chacun, là où il se trouve, dans son quartier, dans son avenue, manifeste un esprit de ras-le-bol. » Par ailleurs, la communication populaire, le bouche-à-oreille, a joué un rôle important dans la diffusion de l'information et dans la création d'un « effet de psychose ».

Ces papiers-là ont circulé partout, il n'y avait pas une artère sans ces papiers-là, parce que j'appelais : « – est-ce que c'est arrivé à Masina ? » « – oui, les chauffeurs les ont transportés ». Ils les balançaient comme de l'argent, comme ça, pfou ! Sur les places publiques, là où il y a le plus de monde, dans des taxibus, parce qu'à Kin, tout le monde prend le taxibus. Vous savez, les gens transmettent l'information de bouche-à-oreille. Notre objectif, c'était de paralyser la ville,

de paralyser les activités. Nous lançons un message, mettre les gens dans la psychose : « effectivement, le lundi, c'est le feu ! »

Des paquets de tracts atteignent également le site de l'Unikin, où les partis d'opposition ont des antennes clandestines. Leurs membres font à la hâte le tour des homes pour distribuer les papiers<sup>10</sup>. Le terrain n'est cependant pas vierge, le campus bruissait depuis plusieurs jours d'appels à la mobilisation diffusés plus ou moins discrètement par des réseaux étudiants informels liés aux partis d'opposition ou « indépendants ». Conséquence de la surveillance politique et de leur structuration hétéronome, ces réseaux travaillent de manière parallèle, se connaissent peu, n'interagissent que ponctuellement. La mobilisation étudiante est marquée par l'absence de coordination et l'improvisation.

Au moment où nous faisons ce travail, il y avait des gens qui s'organisaient à leur manière. Parce que je vais vous dire que ce mouvement est parti dans tous les sens. On ne pouvait pas s'imaginer qui effectivement était à la base de cette manifestation. Car je dis que c'est nous, mais à un certain moment, ce n'est pas nous qui avons continué, nous avons été relayés par d'autres.

## La propagation et l'extinction

Si l'opposition est responsable du déclenchement de la contestation, elle n'a ni anticipé, ni guidé, ni *fortiori* encadré son développement, ce qu'elle reconnaîtra d'ailleurs. C'est à l'intérieur de la « brèche » ouverte par les premiers manifestants, « irruption événementielle qui rompt provisoirement l'ordre de la domination » (Huart, 2012), que la mobilisation se développe dans la cité. La majorité des jeunes manifestants des quartiers que nous avons pu interviewer étaient conscients de l'imminence des « troubles », ils avaient vu les leaders de l'opposition à la télévision ou en avaient entendu parler dans la rue, mais ne savaient pas encore, en se réveillant le 19 janvier, qu'ils allaient eux-mêmes en faire partie. C'est la constatation de l'action collective en cours qui les a décidés à s'engager dans la protestation. La traversée de leur avenue par les étudiants qui remontent vers le Palais du peuple est un puissant facteur d'attraction.

---

<sup>10</sup> Un de leurs leaders sera enlevé par l'Agence nationale de renseignement (ANR) sur le campus ce même soir.

On a écouté les gens crier et on s'est demandé pourquoi ils criaient, mais on savait que le lundi il y aurait désordre. On est sorti vers l'avenue et on a vu les étudiants descendre en chantant et avec des pneus avec eux. Ils ont dit aux jeunes de se joindre à eux pour défendre la nation. Les étudiants et nous, les jeunes, avons pris la direction de station Salongo, nous portions les pneus aussi.

Le rôle d'avant-garde « éclairée » des étudiants doit néanmoins être relativisé. Dans plusieurs groupes en mouvement, les étudiants, devenus minoritaires, ont perdu la main, ou passé le témoin, à « la population ».

Quand le professeur x a été arrêté, ce n'était plus les étudiants qui prenaient les devants, c'était les jeunes de la cité, en train d'échanger avec les policiers, on les appelle les « maîtres », des costauds, mais pas des *kulunas*, des papas responsables, qui sont touchés.

J'ai perdu le contact avec mes amis au niveau de la commune de Ngaba. [ ] Mais néanmoins j'ai continué avec tout ce monde que j'ai croisé en route. Parce qu'il y en avait du monde ! Les gens qui étaient sortis [ ], des gens qui se sont ajoutés à la fête, qui au départ ne s'intéressaient pas et qui par la suite ont perpétué ce mouvement. [ ] Des gens qui n'avaient pas pour mission d'atteindre le Parlement, mais qui, parce qu'il y a manifestation, se sont joints par solidarité à ceux qui étaient dans la rue : « Oui on ne veut pas de ça [ ], Kabila veut rester au pouvoir, il va partir ! »

Les barrages de police disposés en vue d'empêcher les concentrations de manifestants ont forcé les marcheurs à se fractionner en sous-groupes, à se disperser dans une multitude de quartiers et ont donc objectivement contribué à l'extension géographique de la révolte. La circulation de l'information à propos des deux foyers du soulèvement (place Victoire et avenue de l'Université) est décisive dans la diffusion de la mobilisation et prend les formes les plus diverses : transports collectifs dont les occupants répandent la nouvelle aux quatre coins de la ville, commerçants ambulants fuyant les points chauds, communication des proches par GSM, fumée des pneus en train de brûler. Un phénomène d'émulation entre quartiers alimente le développement de la révolte. La réputation politique et sociale de chaque commune est mise en jeu.

Lorsqu'on a vu que cela brûlait déjà à Ngaba et partout, nous aussi, en tant qu'habitants de Ngiri-Ngiri, nous devons nous joindre à ce mouvement.

Le lundi, on a vu le gouverneur Kimbuta à la télévision : « Tshangu, je vous félicite parce que vous ne faites pas le désordre, vous aurez des primes. » Maintenant, les autres communes disent que nous, de la Tshangu, sommes des fainéants. [Ils disent :] « Pourquoi nous, nous revendiquons et pas vous ? C'est ça la zone rouge ? On vous a donné de l'argent ! » Alors nous nous sommes rassemblés et on s'est dit : « Ce qu'on va faire, ce sera fort ! »

Consciente de ces phénomènes de contagion au sein d'une population dont elle connaît le niveau d'exaspération, les autorités multiplient les initiatives pour contenir la déflagration, par le geste, la parole et l'image. Internet et l'envoi de SMS sont coupés dans la matinée du mardi. De l'argent est distribué aux étudiants par le recteur de l'Unikin pour les démobiliser. Le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur se présentent le mercredi sur le campus avec une équipe de la télévision officielle et un sérieux cordon de sécurité pour montrer au pays que le calme règne à l'Unikin<sup>11</sup>. La lutte de sens autour de l'ampleur de l'événement ne se produit pas après l'événement mais commence durant celui-ci, à travers la neutralisation symbolique de ce que l'autorité considère être son principal foyer. Mais la plupart des actions sont contre-productives et alimentent l'incendie qu'elles sont censées éteindre, à l'instar des déclarations paternalistes du gouverneur Kimbuta.

Chaque fois que la population voyait quelqu'un mourir comme ça, ça incitait même ceux qui étaient à la maison ou ceux qui ont vu, ou ceux qui apprennent : « Dans ce cas, qu'on nous tue tous ! »

Pour une bonne part, la poursuite puis l'extinction de la protestation ont dépendu de l'évolution du processus institutionnel, duquel les manifestants se tenaient informés en temps réel par la radio ou la télévision, démontrant la nature éminemment politique du « désordre » entretenu.

- Tout le monde, tous les Congolais étaient éveillés et suivaient au Sénat ce qui allait se passer.
- Et donc si ça évolue mal ?
- Le désordre allait continuer.

---

<sup>11</sup> D'après plusieurs témoignages, des membres de la police universitaire se sont fait passer pour des étudiants devant les caméras, tandis que les vrais étudiants affrontaient la police à quelques centaines de mètres.

## Violences et pillages

Contre les lectures cathartiques de l'émeute, il y a lieu d'envisager la violence populaire qui se déploie à Kinshasa durant les journées de janvier sous l'angle instrumental d'une violence calculée, visant une efficacité politique (Braud, 1993). Elle a d'abord servi l'objectif de « l'acte de manifester », que l'on conquiert au rapport de force physique dans le Congo de Kabila. Les étudiants, qui, dès le dimanche soir, préparent des cocktails molotovs, se disent qu'ils vont « au combat », anticipent la violence policière. Cette violence instrumentale des manifestants s'exerce par ailleurs sur les commerçants et habitants qui ne respectent pas le mot d'ordre de ville morte.

Quand on voit un enfant qui va à l'école avec son uniforme : « Rentre à la maison, sinon tu vas perdre la vie. » Nous sommes allés dans les écoles pour faire sortir les élèves par la force.

À un deuxième niveau, la violence visait expressément à influencer sur le processus politique en cours. Pour autant, elle a souvent constitué en janvier 2015 un répertoire d'action de rechange, une expression politique alternative dans le cadre d'une manifestation pacifique contrariée. Dresser des barrages pour empêcher la circulation et forcer la ville morte, détruire les symboles du pouvoir au sens large, c'est envoyer un message politique que l'on n'a pu exprimer par des moyens civilisés.

Les étudiants voulaient qu'on puisse respecter la constitution et l'alternance. C'était notre objectif. Au départ, nous n'avions pas l'intention d'incendier, de faire des désordres [...]. L'ordre public, les autorités ont répliqué en passant par les policiers et les militaires. Si c'est comme ça, [...] « détruisons le pays ». Notre souci était de faire passer le message que « non, nous ne voulons pas de cette loi-là ».

Un décalage paraît néanmoins exister sur ce plan entre les groupes sociaux mobilisés : d'un côté, des étudiants négociant avec la police leur droit constitutionnellement reconnu à marcher pacifiquement avant de se tourner, en réaction, vers des répertoires d'action plus violents. De l'autre, des jeunes des quartiers les plus populaires dont la logique protestataire s'apparente à la « société politique » décrite par Adam Branch et Zachariah Mampilly, cette *underclass* urbaine entretenant « des relations immédiatement politiques avec l'État, relations non médiées par la loi ou par des procédures ou des

institutions formelles accessibles à la société civile, [...] qui se traduisent par le rapport de force comme réponse directe à la violence d'État utilisée pour le contrôle urbain » (2015). Le tout sur fond de « milicianisation » de l'espace partisan congolais (Dugrand, 2012).

Un même décalage existe s'agissant de la vague de pillages qui a accompagné la protestation : les étudiants n'y auraient pas participé<sup>12</sup>. La teneur politique de ces actions est néanmoins indéniable en ce que seuls les commerces chinois ont été ciblés, ces derniers étant clairement associés au pouvoir dans l'esprit des protestataires. Non seulement le Président a reçu un soutien massif des autorités chinoises depuis 2007, mais les commerçants chinois font de la vente au détail, une activité réservée aux nationaux, selon la loi congolaise. Circonstance aggravante, ils traitent leurs employés congolais « comme des chiens » et sont épargnés par les tracasseries policières qui empoisonnent la vie de leurs homologues congolais. Au-delà du message au Président, le pillage des Chinois peut également être interprété dans le registre de la sanction et de la réparation : dans un espace-temps temporairement libéré de cette présence étatique qui maintient par la force une situation illégale et socialement inacceptable, la population se fait justice elle-même en se ruant sur des commerces chinois dont la prospérité est la cause et le reflet inversé de sa propre perte de dignité.

On envoie le policier pour empêcher les gens de vendre, mais lui, il tabasse, il menace, tu es comme un étranger, les étrangers sont mieux traités que nous, les enfants du pays. Nous, on ne fait que reculer. La nuit, si tu rencontres les policiers, même si tu montres la carte d'électeur, il ravit tout ce que tu as et te dit : « Comment mes enfants à la maison vont manger ? »

## De Tshisekedi à la Constitution

« *Lelo, lelo libebaye !* » – « Aujourd'hui, que ça pourrisse ! ». La révolte du 19-20-21 est l'expression d'un trop-plein, du franchissement d'une limite

12 L'activité des *kulunas* durant les journées de janvier aurait mérité un développement. Si ceux-ci ont pris part aux pillages, ils n'en sont pas les seuls auteurs. L'ensemble des interviewés a souligné l'implication de la « population normale » et des policiers. Les *kulunas* auraient par ailleurs profité de l'occasion pour régler leurs comptes avec les forces de l'ordre, suite à l'opération Likofi d'éradication de la délinquance en 2013-2014.

de l'acceptable (Fassin, 2015). À la différence des vagues de pillages de 1991 et 1993 (Ndaywel E'Nziem, 1998), elle cible exclusivement les manifestations d'un ordre politique ventrocrate auquel les manifestants dans leur diversité relie la cohorte de leurs souffrances.

On a commencé à faire le désordre parce que les députés ne s'intéressent pas à nous, on a voté pour eux, pour qu'ils nous défendent, mais eux, ils bouffent l'argent pour acheter des voitures et des maisons. Nous, nous souffrons, c'est pour cela que nous nous sommes opposés à eux, avons brûlé leurs véhicules, leurs maisons, parce que nous sommes en colère contre eux. Nous souffrons, il n'y a pas de travail, les conditions de vie sont difficiles, on vit comme ça.

Un ordre politique frappé d'extranéité, qui plus est, qui accumule aux yeux des manifestants les preuves qu'« il n'aime pas le Congo ». La perte de dignité nationale s'ajoute à la souffrance sociale : occupation de l'Est du pays par des milices étrangères, inaction lors de l'expulsion violente des compatriotes de Brazzaville en 2014, vote de la loi électorale le jour de la fête de Lumumba. Le rejet du Président ne va néanmoins pas de pair avec une idéalisation de l'opposition, à la différence du début des années 1990, lorsqu'Étienne Tshisekedi incarnait les aspirations au changement de la population (De Villers et Omasombo, 2004). En se mettant régulièrement hors jeu, ce dernier a trop régulièrement trahi les espérances placées en lui. Quant aux autres candidats potentiels à la magistrature suprême, ils ont gouverné avec Kabila, ce qui incite à la prudence à leur égard.

Si les jeunes des quartiers et de l'université ont répondu à l'appel de l'opposition, ce n'est pas « pour » cette dernière, mais « contre » Kabila et simultanément « pour » la défense du principe de l'alternance, incarné par la Constitution. Un déplacement de la légitimité politique serait en cours : l'enjeu ne se situe plus tellement au niveau des personnes mais des principes. Perçue comme dernier rempart contre le déferlement de l'arbitraire et le dépérissement de la nation, la Constitution a fait l'objet d'un processus de patrimonialisation par la population. Le viol imminent de ce patrimoine, par son propre géniteur, qui plus est, entraîne un devoir de soulèvement. Nous sommes dans le registre de la désobéissance civile, dont l'objet ne serait pas la défense d'une légitimité extralégale, mais d'une légalité supérieure, menacée par un ordre politique corrompu.



## Une subjectivation politique entre la manifestation et l'émeute

Si le « 19-20-21 Janvier » a fait reculer les autorités, c'est indéniablement le fait de sa propagation spontanée. À la différence des manifestations qui l'ont précédé, contre les manipulations électorales de 2011 notamment, les forces de l'ordre n'ont pas pu étouffer la mobilisation sur le(les) site(s) de départ programmé(s) par les organisateurs. Une efficacité politique qui renvoie aux lectures questionnant le rôle des organisations dans le succès des mobilisations populaires (Piven et Cloward, 1979). Le rôle, à la fois indispensable et limité, des groupes organisés (les partis d'opposition et les réseaux étudiants) et la complexité de leurs relations avec les mobilisés invitent à ne pas focaliser l'analyse sur les stratégies des entrepreneurs de protestation pour envisager les ressorts de la contagion, le rôle des réseaux informels de voisinage, d'amitié, de parenté, les jeux d'interactions qui se jouent à l'intérieur de mobilisations polycentriques, les alimentent, leur donnent forme (Oliver, 1989).

De fait, la multiplicité des sites, des groupes et des modes opératoires engagés dans les journées de janvier défie les catégories de la sociologie des mobilisations. À cheval entre l'émeute et la manifestation, tout à la fois préparé et spontané, cet événement protestataire hybride charrie des répertoires d'action généralement associés à des types de phénomènes différents, obligeant le chercheur à dépasser les frontières conceptuelles classiques. Ce type de démarche est mené de manière féconde dans une série de travaux sur la protestation dans les environnements autoritaires du monde arabe (Bennani-Chraïbi et Filleule, 2003 ; Siméant, 2013), mais également par une équipe de chercheurs latino-américanistes qui interroge les actions collectives à caractère spontané, à travers lesquelles « la plèbe » s'inscrit dans l'espace public et « parvient à s'auto-instituer en sujet politique par son acte de sécession (cette sortie des normes, du temps et des espaces normalisés du social et du politique domestiqués) » (Peñafiel, 2012).

Leurs efforts de conceptualisation de l'« interpellation plébéienne » peuvent être utiles à l'analyse des révoltes populaires du type du « 19-20-21 Janvier ». Si les contextes sociopolitiques sur lesquels elle s'est construite (l'Amérique latine du virage à gauche) sont bien éloignés du Congo, l'intérêt de cette approche réside dans son choix de porter l'analyse sur les « règles

contingentes » de formation et de transformation d'actions collectives qui ne préexistent pas et ne survivent pas aux soulèvements, mais incarnent, dans l'instantané, une souveraineté populaire qui dit un inacceptable, interrompt la scène de la représentation politique et produit une situation d'indécision (Corten, 2012). La révolte de janvier 2015 est une forme de subjectivation politique des exclus d'un système néopatrimonial hautement inégalitaire dans un contexte d'autoritarisme électoral. Malgré ou plutôt du fait du désordre et de la violence à travers lesquels elle s'exprime, dans un contexte de neutralisation/manipulation des canaux d'acheminement des demandes, elle est sans doute la seule forme de subjectivation politique possible dans le Congo actuel.

### Du glissement au glissement ?

Les journées de janvier ont contribué aux reconfigurations politiques de l'année 2015, en obligeant les autorités à adapter leurs stratégies. Le pouvoir apparent de l'opposition sur « la rue » a traumatisé l'entourage présidentiel et ouvert une nouvelle séquence dans les rapports entre pouvoir et opposition. L'objectif d'une prolongation du mandat présidentiel a néanmoins été maintenu, mais la voie législative (a *fortiori* constitutionnelle) a été délaissée en faveur de celle de la paralysie du processus électoral à travers une succession de manœuvres dilatoires. Cette détermination, malgré le signal de janvier, a approfondi les tensions au sein du camp présidentiel et débouché sur la sécession d'un groupe de partis politiquement significatifs (le G7), puis de l'ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi, qui ont rejoint l'opposition la plus radicale contre le maintien de Kabila. Parallèlement, le pouvoir s'est efforcé de coopter une partie de l'opposition en l'invitant à un « dialogue national et inclusif ». Annoncée en mai 2015, sa tenue n'a cessé d'être reportée faute de participants de poids.

Néanmoins, c'est surtout sur le plan de l'imaginaire collectif que les journées de janvier ont fait bouger les lignes : lors des « miraculeuses », pour reprendre l'expression d'un jeune de Lemba, la population dans la rue a fait reculer le pouvoir. Dans les représentations kinoises du rapport entre pouvoir d'État et volonté populaire, il y a bien un avant et un après janvier 2015. Le politique en est bien conscient, au point que la « réaction

de la rue » semble être devenue la principale variable de l'équation politique nationale. Et pourtant, malgré les revers de l'année 2015, la parade du camp présidentiel paraît en passe de porter ses fruits : l'impossibilité « technique » d'organiser les élections dans les temps fait l'objet d'un consensus grandissant, notamment chez les intervenants internationaux<sup>13</sup>.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, à la fin du mois de mars 2016, la réédition du soulèvement de janvier, tellement désirée par les uns et crainte par les autres, ne s'est pas produite. Deux éléments explicatifs peuvent être avancés. D'une part, la radicalisation de la politique de répression de toute initiative « faisant mine » de passer par la rue pour contraindre les autorités, avec des condamnations à des peines de prison lourdes à la clé. Ainsi, l'Église dans un premier temps, puis l'opposition « radicale » et la société civile coalisées depuis décembre 2015 dans un « Front citoyen 2016 », ont décidé d'annuler les marches qu'elles avaient prévues le 16 février 2016 pour se rabattre sur l'organisation d'une opération « ville morte » qui n'a guère ébranlé le pouvoir. Mais surtout, la stratégie du glissement « par omission » n'a, à ce stade, pas offert de prise à l'opposition, ne lui a pas permis de rejouer la dramatisation d'un acte, comme celui du vote de la loi électorale, impliquant en lui-même le basculement dans l'inacceptable.

### **François Polet**

texte à venir

---

<sup>13</sup> Cet article a été rédigé à la fin du mois de mars 2016.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bennani-Chraïbi M., Filleule O., 2003, « Appels d'air(e) », in Bennani-Chraïbi M. et Filleule O. (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presse de Sciences Po.
- Boshab E., 2013, *Entre la révision de la Constitution et l'inanition de la Nation*, Bruxelles, Larcier.
- Bouvier P., Omasombo Tshonda J., 2015, « RDC 2014 : la fièvre électorale s'empare du pays », *Cahiers africains – Afrika Studies*, n° 86.
- Branch A., Mampilly Z., 2015, *Popular Protest and Political Change*, Londres, Zed Books.
- Braud P., 1993, « La violence politique : repères et problèmes », *Cultures et conflits*, n° 9-10.
- Corten A., 2012, « Nouvelle langue politique ou souveraineté instantanée de la plèbe ? », in Corten A., Huart C., Peñafiel R. (dir.), *L'Interpellation plébéienne en Amérique latine. Violence, actions directes et virage à gauche*, Paris, Karthala.
- De Villers G., 2015, « De la Deuxième à la Troisième République. État et politique : continuités et changements », *Cahiers Africains – Afrika Studies*, n° 86.
- De Villers G., Omasombo Tshonda J., 2004, « Quand le peuple kinoïse envahit les rues », *Cahiers Africains – Afrika Studies*, n° 61-62.
- Dugrand C., 2012, « "Combattants de la parole" : parlementaires-debout et mobilisation partisane à Kinshasa », *Politique africaine*, n° 127.
- Englebert P., 2014, *Democratic Republic of Congo: Growth for All? Challenges and Opportunities for a New Economic Future*, document de travail 6, The Brenthurst Foundation.
- Englebert P., 2003, « Souveraineté, sous-développement et le paradoxe nationaliste congolais », *Mondes en développement*, n° 123, pp. 63-87, <http://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2003-3-page-63.htm> (octobre 2016).
- Fassin D., 2015, « Économie morale de la protestation », *Mouvements*, n° 83, automne.
- Huart C., 2012, « Interpellation plébéienne et subjectivation politique », in Corten A., Huart C., Peñafiel R. (dir.), *L'interpellation plébéienne en Amérique latine. Violence, actions directes et virage à gauche*, Paris, Karthala.
- Human Rights Watch, 2016, *Rapport mondial 2016 : République démocratique du Congo*, <https://www.hrw.org/fr/world-report/2016/country-chapters/285142> (octobre 2016).
- JED – Journalistes en danger, 2015, *Rapport annuel 2015*, Kinshasa.
- Marysse S., 2015, « Croissance cloisonnée : note sur l'extraversion économique en RDC », *Cahiers Africains – Afrika Studies*, n° 86.
- Ndaywel E'Nziem I., 1998, « Du Congo des rébellions au Zaïre des pillages », *Cahiers d'études africaines*, vol. 38, n° 150-152.

- Oliver P., 1989, « Bringing the Crowd Back In : The Nonorganizational Elements of Social Movements », in Kriesberg L. (dir.), *Research in Social Movements, Conflicts and Change*, vol. 11, Greenwich, JAI Press.
- Peñafiel R., 2012, « Les actions directes spontanées au-delà du virage à gauche », in Corten A., Huart C., Peñafiel R. (dir.), *L'interpellation plébéienne en Amérique latine. Violence, actions directes et virage à gauche*, Paris, Karthala.
- Piven F. F., Cloward R. A., 1979, *Poor People's Movements : Why They Succeed, How They Fail*, New York, Vintage Book.
- Polet F., 2013, « Un forum social africain très congolais », *Demain le monde*, mars-avril 2013, n° 18, <http://www.cncd.be/Un-Forum-social-africain-tres> (octobre 2016).
- Pomerolle M.-E., 2008, « La démobilisation collective au Cameroun : entre régime postautoritaire et militantisme extraverti », *Critique internationale*, vol. 3, n° 40, pp. p. 73-94, <http://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2008-3-page-73.htm> (octobre 2016).
- Pommerolle M.-E., Vairel F., 2009, « Introduction. S'engager en situation de contrainte », *Genèse*, vol. 4, n° 77.
- Quantin P., 2009, « "Politics et Policy vont en bateau". Que reste-t-il de la classification des régimes politiques africains ? », in Camau M., Massardier G. (dir.), *Démocraties et autoritarismes. Fragmentation et hybridation des régimes*, Paris, Karthala.
- Schatzberg M. G., 1988, *The Dialectics of Oppression in Zaire*, Bloomington, Indiana University Press.
- Siméant J., 2014, *Contester au Mali. Formes de la mobilisation et de la critique à Bamako*, Paris, Karthala.
- Siméant J., 2013, « Protester/mobiliser/ne pas consentir. Sur quelques avatars de la sociologie des mobilisations appliquée à l'Afrique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 20, n° 2.
- Trefon T., 2013, *Congo, la mascarade de l'aide au développement*, Louvain-la-Neuve, Academia.
- Tull D., 2010, « Troubled state-building in the DR Congo : The Challenge from the Margins », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 48, n° 4, pp. 643-661, <https://www.cambridge.org/core/services/aop-cambridge-core/content/view/D42E086117ABD0C29BA753E1EF-F281EB/S0022278X10000479a.pdf/troubled-state-building-in-the-dr-congo-the-challenge-from-the-margins.pdf> (octobre 2016).
- Young C., Turner T., 1985, *The Rise and Decline of the Zairian State*, Madison, The University of Wisconsin Press.